

Le P'tit Lanvaux

Informations
municipales
et associatives
n°83 Mars Avril
2022



Pages 5 à 12: Les 150 ans de la commune. 1/5

Sommaire

Pages 2 et 3 : Edito - Conseil municipal - Service civique - Journée citoyenne

Page 4 : Déjection canine - La nature est bien faite - Zoom sur le marché -

De la page 5 à 12 : Les 150 ans de la commune

Page 13 et 14: Vie associative

Page 15 : Vie culturelle

Page 16 : Infos utiles



Réunion
Publique

**Réunion publique pour les 2 ans de mandat
vendredi 25 mars à 20 h à la salle polyvalente**



ÉLECTION
PRÉSIDENTIELLE
2022

10-24 AVRIL

**10 et 24 avril 2022
au Centre de Loisirs
(ancienne école
maternelle)
Rue des Embruns**



Le service Urbanisme et Assainissement accueille le public uniquement le lundi matin et le vendredi matin. Les documents pourront être déposés à l'accueil tous les jours de la semaine aux heures d'ouverture de la mairie.

Edito

Chers Lanvéociennes, Chers Lanvéociens,

Depuis notre élection en mars 2020, je me suis employée à maintenir la ligne éditrice de ce mémo.

Elue de notre commune, je me suis interdit d'exposer mes avis, mes convictions politiques, géopolitiques. Je me suis astreinte à n'évoquer que les faits et projets, qui nous concernent sur Lanvéoc, des informations factuelles.

Aujourd'hui je vais exceptionnellement et brièvement déroger à cette règle. Depuis le jeudi 24 février l'Ukraine est visée par une terrible offensive militaire russe tous azimuts. Le combat fratricide qui oppose Ukrainiens et Russes montre à quel point la radicalité brutale et la quête de l'agresseur font fi, avec un cynisme assumé, des souffrances humaines que ce conflit va générer.

Stupéfaits, sidérés, indignés, nous sommes toutes et tous sous le choc que ces événements réveillent en nous. Je souhaite simplement, à notre modeste échelle, assurer le peuple Ukrainien de notre soutien, de notre solidarité.

Invasion, dictature, privation de liberté, guerre... tous ces termes si souvent galvaudés nous permettent de réaliser les privilèges avec lesquels nous vivons en France, (pays de la démocratie.)

Notre devise n'est pas une simple notion, mais ce sont nos valeurs : liberté, égalité, fraternité ! Solidarité avec l'Ukraine. (Je me devais, comme représentante de notre commune, de réaffirmer ma conviction en ces valeurs que je défends, dans une période hélas bien sombre.)



Christine LASTENNET

Vie municipale et citoyenne

Conseil municipal du 16 février 2022 (Ordre du jour)

- Approbation du Procès-verbal du 20 décembre 2021.

Ressources humaines :

1. Débat sur la protection sociale complémentaire.
2. Création d'un emploi permanent.

Administration générale :

3. Délibération mandatant le CDG 29 pour la mise en concurrence d'un contrat-groupe d'assurance cybersécurité.

Urbanisme :

4. Acquisition d'un terrain au lieu-dit « Sévéléder ».

Techniques :

5. SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES ET D'EQUIPEMENT DU FINISTERE (SDEF) - Eclairage public - Rue du Fort.
6. SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES ET D'EQUIPEMENT DU FINISTERE (SDEF) - Eclairage public - Rue du Poulmic.

Finances :

7. Modification n°1 aux tarifs communaux 2022.
8. Sollicitation de Subvention au Conseil Régional - Dispositif « Bien vivre partout en Bretagne » - Halle de marché.

Les procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables en intégralité en mairie et sur le site de la commune.



Service civique

Je m'appelle Agathe Crouxinoux et je suis enchantée de vous rejoindre jusqu'à la fin de l'année scolaire. En effet, la mairie de Lanvéoc m'a engagée dans le cadre d'un service civique avec pour objectif l'obtention d'un éco-label pour l'école. Je suis spécialisée en design et culinaire et j'espère mettre mes compétences à la disposition de l'école pour sensibiliser les enfants à l'écologie.

Vous avez peut-être vu avant les vacances les enfants déambuler dans les rues de Lanvéoc arborant une médaille du hérisson d'or ?! Cela est une récompense qu'ils ont obtenue après une semaine de sensibilisation au gaspillage alimentaire. En effet, un des premiers enjeux de ma mission est de faire découvrir aux enfants les tenants et aboutissants de ce qu'ils retrouvent dans leurs assiettes.

Je serais heureuse d'échanger avec vous si vous avez des questions ou suggestions. À bientôt dans les rues de Lanvo !

Tous ensemble pour la prochaine édition !

La 7^{ème} édition se déroulera le Samedi 21 mai 2022, dès à présent nous vous invitons à nous soumettre vos idées de chantiers dans la boîte à idée de la Mairie.

Notre stand de la Journée Citoyenne sera présent comme l'année dernière au marché de Lanvéoc de 16 h à 19 h :

Les Vendredis 11, 18 et 25 mars 2022 pour collecter vos idées et fiches de pré-inscription.

Puis les vendredi 22, 29 avril et 6 mai 2022 pour vos inscriptions suivant les chantiers proposés.

Votre contribution est précieuse, nous vous remercions par avance pour votre participation.





Déjections canines

Depuis quelques semaines, plusieurs habitants de la commune se plaignent de déjections canines sur les trottoirs de la commune et devant leur domicile.

Nous vous rappelons que tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.

La nature est bien faite....

De façon presque systématique, quand on parle de bonheur on dit « les p'tits z'oiseaux chantent ». C'est à la fois une image d'Épinal mais aussi une réalité pour nos jardins. Un jardin heureux est un jardin où viennent nicher les oiseaux. Alors, pour attirer les joyeux piailliers dans nos édens, il faut leur procurer deux choses : un abri et de la nourriture.

On l'entend souvent, il est conseillé de ne pas tailler sa haie entre la mi-mars et la fin juillet. Les collectivités et les agriculteurs sont même tenus par la loi de respecter une trêve entre le 1er avril et le 31 juillet. C'est que, pendant cette période, de nombreux oiseaux choisissent ces lieux ombragés et secrets pour faire leur nid et élever leurs oisillons jusqu'à l'envol.

En ce qui concerne la nourriture, un petit coin de jardin sauvage



suffit à laisser pousser de belles fleurs qui feront venir des insectes ou alors, un coin de terre laissé au repos et où l'herbe aura poussé pour ne pas laisser la terre nue, égratignée, grouillera de délices pour nos invités à plumes !

Et oui ! Tout est lié !

D'ailleurs, un autre phénomène que l'on redécouvre sous des aspects inattendus est la symbiose. L'entraide entre des organismes différents, une solidarité totale et naturelle. Par exemple, par coquetterie ou par nécessité, le lierre qui grimpe aux arbres ne l'étouffe pas, il le pare, il crée un abri pour des organismes symbiotiques à même la peau - l'écorce - de l'arbre. Autant, le lierre grimpant est envahisseur de murs et d'habitations humaines, autant il est l'ami de l'arbre et de ses habitants.



Zoom sur le marché

Au Confluent de Ciel, Terre et Mer

Emilie vous propose des bières, du vin, du cidre, des conserves de produits de la mer et de la terre, ainsi des productions maison comme des sauces, des sirops et des confitures.

Emilie et Stephan sont aussi les propriétaires du Gite « Au confluent de Ciel, terre et mer » qui se trouve 2 Hameau de Kerdraon à St Ségal 06.77.34.47.41.

Stephan répare également divers objets.



Le rendez-vous hebdomadaire

du bien manger et du bien-vivre ensemble



Les délices de Sylviane

Près de l'entrée du marché, à côté des merveilleux coquillages de Guérolé, on retrouve Sylviane, tous les vendredis. Elle rassemble tout un panel de producteurs soucieux de nous faire goûter aux belles et bonnes choses :

- Le superbe miel de Marie
- Les délicieux Shiitakés et les somptueuses pleurotes de Marion,
- Les incomparables pruneaux de Pouchalou,
- Les sublimes tisanes de Sarah,
- Le safran, la bière et le vinaigre de bière de Raguenez ...
- La plupart de ces produits sont trouvables toute la semaine à La Consigne, la boutique des Voyageurs. Mais pour le joyeux brin de papote, c'est le vendredi, sur le marché, avec Sylviane !

Les 150 ans de la commune. 1/5

1872 - 1914

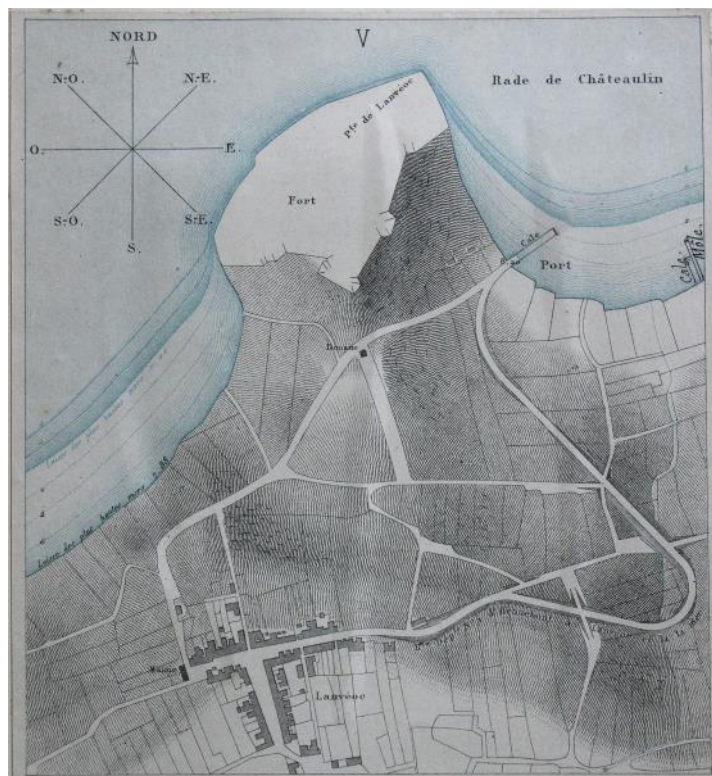
Création de la Commune de LANVEOC

Lanvéoc, point de passage entre Brest et Quimper existe depuis plusieurs milliers d'années. Il ne reste cependant pas beaucoup de traces du passage de nos anciens : un menhir à Kerzuelet, un pont pour piétons associé à un gué aménagé à Kervon, une villa gallo-romaine à la Boissière, un camp fortifié à Botsand, sans oublier quelques chemins devenus des routes. Le temps passe et s'installent alors plusieurs établissements militaires comme le fort de Lanvéoc, la base aéronavale et sa voisine l'École Navale. En parallèle, le territoire est sculpté par des générations de nos ancêtres paysans qui l'organisent de manière sophistiquée par la création de fossés, de talus, de haies bocagères, de fontaines, de ruisseaux, de hameaux...

Lanvéoc est, depuis le moyen-âge, un quartier de la paroisse de Crozon avec tous les problèmes que connaissent les quartiers éloignés du centre du pouvoir politique et financier. La création des communes lors de la Révolution ne fait qu'aggraver cette situation. La commune de Crozon, trop grande avec ses 10 000 hectares, et trop pauvre ne peut pas développer ses écarts comme le Fret, Morgat, Saint-Hernot, Tal-ar-groas ou encore Lanvéoc. Elle concentre ses maigres moyens sur le bourg de Crozon.

Les Lanvéociens, après plus de cinquante ans du système communal issu de la Révolution, constatent que ça ne fonctionne pas et que la solution est de prendre leur destin en main. Après plusieurs demandes, et sans doute des discussions houleuses au conseil municipal de Crozon, la Commune de Lanvéoc est créée en 1872 (signature le 18 juillet). Les élections qui s'en suivent désignent Jean Claude Gaonac'h, adjoint au maire de la commune de Crozon, comme Maire. Paysan du hameau de Hellen, sachant parler, lire et écrire le français en plus de sa langue maternelle, il est très apprécié de ses concitoyens.

Avec le Conseil Municipal, ainsi que l'aide des services de l'État, il crée une commune de toute pièce, désireux de développer son quartier d'origine. Une belle aventure qui commence. François Meillard et Adolphe Jamault prennent successivement sa relève et poursuivent les efforts de cette première équipe municipale. Entre 1876 et 1911, la commune passe de 1188 habitants à 1255.



D'après le cadastre 1879

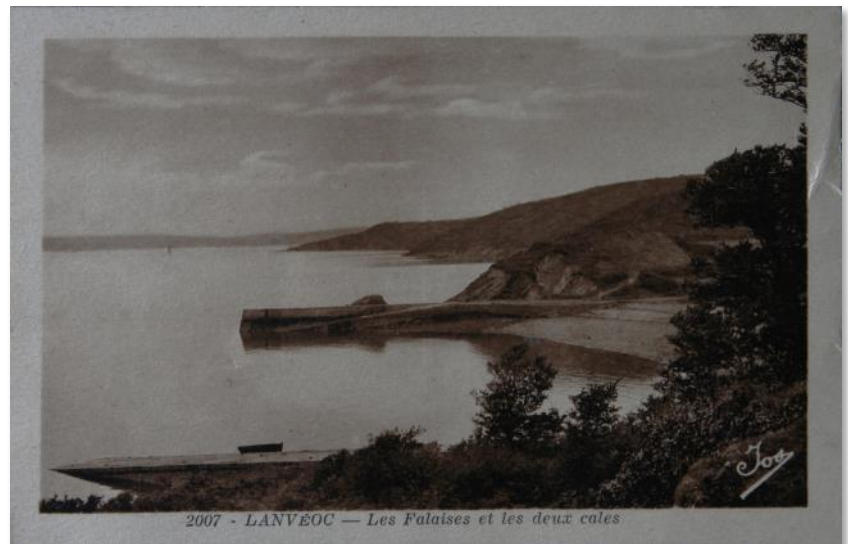
Les cartes postales témoignent et racontent



Achille, le bateau à vapeur en bois, construit en 1904 à Camaret.

Il assure le transport des passagers 3 fois par semaine de Brest à Lanvéoc

Le Môle de Castel Bihan



Le conseil municipal décide de la construction d'un Môle à Castel Bihan, pour pouvoir accueillir les bateaux quelque soit le vent, la construction eut lieu en 1885.

La maison des douaniers qui servait pour les arrivées des bateaux



L'étang du Poulmic, lieu actuel de la BAN

La grève de Pors Cav à Reun ar C'hrank





Au fond à droite, la maison Cellier, qui abritait l'école des garçons et la mairie.

Rue de la Mairie



Rue Casse-Cou

Actuellement la Rue du Fort, avec au second plan le Fort construit à la pointe de Lanvéoc entre 1772 et 1775 par Dajot

Rue de la Grève.
Au
numéro 10 se
trouvait l'école des
filles



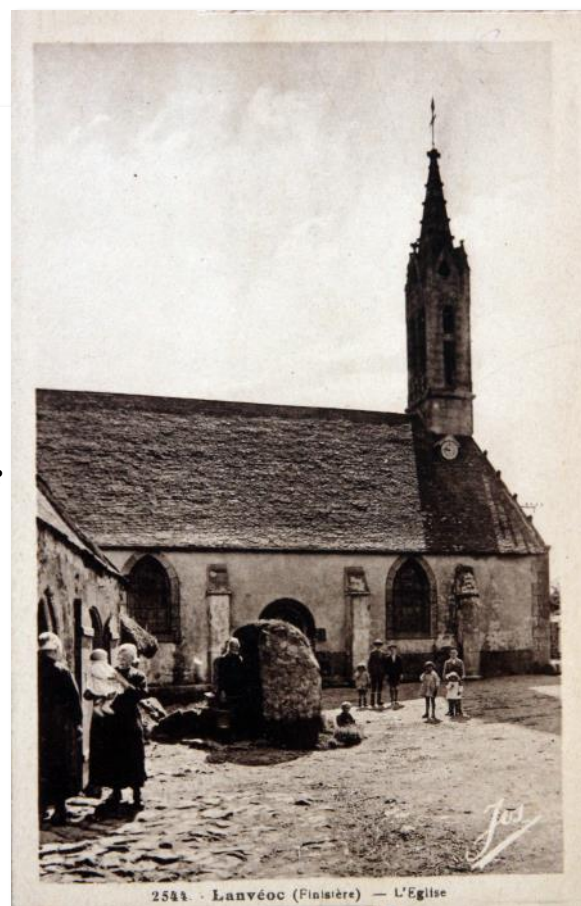
Rue Nationale,
devenue la Grand'Rue

Rue
Nationale



Rue de l'Eglise

Eglise Ste Anne construite en 1872, en remplacement de la Chapelle Ste Anne qui se trouvait dans le cimetière et fut fermée en 1870 pour des raisons de sécurité, l'office se tenait ensuite dans une écurie du bas de la Rue Nationale jusqu'à la construction de l'église actuelle.



L'église et le Presbytère

Le Manoir du Poulmic, se trouvait à l'emplacement actuel de la base de Lanvéoc Poulmic



Ferme sur la Rue
de la Grève



L'arrivée du Vapeur à la Cale

La
Petite Grève





Bateaux sur la Grève

Départ de l'Achille de Brest vers Lanvéoc



L'école des filles

Sources : « Lanvéoc Poulmic, Mémoires de la Rade » - René Martin et Michel Baraer.
 Avel Gornog 7 et 17 - Bulletins municipaux archives-
 Remerciements aux collectionneurs de cartes postales anciennes.

Vie associative

Vers un retour au fonctionnement normal de la Vie Associative ?

Après deux années particulièrement contraintes avec la pandémie, la levée d'un certain nombre de règles sanitaires depuis le 16 février 2022, laisse espérer un retour progressif à un fonctionnement normal au sein de nos associations. Pour autant, ces deux dernières années ont sûrement marqué nos habitudes et nos usages : nous ne saluerons plus de la même manière nos concitoyens, le masque gardera sa fonction de protection pour les plus fragiles, la distanciation dans nos échanges restera encore longtemps de mise, les moments de convivialités seront durablement modifiés, les temps festifs changeront de nature et de forme. Toutes nos associations devront nécessairement prendre en compte et intégrer ces évolutions constatées.

La disparition des jauges nous permet de retrouver les espaces que nous connaissions sans avoir à réfléchir à des organisations qui s'imposaient en terme de circulation des personnes ou d'aménagement des nos salles. Même si le pass vaccinal s'impose encore, tous les adhérents se disent heureux de pouvoir se réunir pour les moments de convivialité qui sont à nouveau possibles autour d'un pot de l'amitié, d'une collation partagée ou de lichouseries locales.

Unaniment, les Président(e)s d'associations nous font régulièrement part de leur satisfaction de pouvoir reprendre le cours de leurs activités. La plupart des manifestations traditionnelles qui animent régulièrement Lanvéoc sont à nouveau sur les rails. La Mairie a été informée que le Grand Prix de l'École Navale se tiendra bien du 26 au 28 mai 2022 et les membres du Comité de Soutien du GPEN nous ont d'ores et déjà sollicités pour l'organisation du traditionnel Repas des Équipages du vendredi 27 mai 2022 dans l'Espace Nautique. A cet égard, nous lançons dès maintenant un appel à tous les bénévoles qui seront disponibles pour le week-end de l'Ascension et qui veulent contribuer avec les associations partenaires à cette manifestation d'importance.

En attendant, toute l'équipe municipale souhaite le meilleur à toutes les associations Lanvéociennes et surtout une reprise de leurs activités dans des conditions qui permettent à nouveau de retrouver la dynamique associative qui caractérise notre commune.

R. Saget - JJ Hillion

Broderie d'art



Brodeur, styliste, Pascal Jaouen a su moderniser la broderie traditionnelle bretonne. Initié très jeune à cet art, il s'est ensuite consacré au collectage des points oubliés.

En fondant l'Ecole de Broderie d'Art de Kemper en 1995, il a permis de sauvegarder, via l'enseignement, des gestes anciens et a perpétué ainsi une tradition séculaire.

Aujourd'hui, la dizaine d'enseignants de l'Ecole, dont deux Meilleurs Ouvriers de France, apprend diverses techniques de manière traditionnelle et contemporaine à environ 2000 élèves, répartis sur 30 lieux de cours et stages en Bretagne et partout en France.

Pascal Jaouen et son équipe, exigeants quant à la qualité du travail, expliquent étape par étape les points et suivent individuellement les élèves dans la réalisation de leur pièce d'étude, qu'il s'agisse de broderie couleur (passé empiétant, broderie de Lunéville...), de broderie blanche (jours anciens et Cilaos, Richelieu, broderie sur tulle...), ou de broderie bretonne (Glazig, bigoudène, perlage).

En Presqu'île de Crozon, 6 séances de 3 heures de cours par trimestre sont proposées le jeudi à la Maison des Associations, Place de la Mairie à Lanvéoc, de 18h00 à 21h00 à la "Salle du Bas".

Ces cours sont dispensés par Erig Le Goff-Palmieri.

Au programme du troisième trimestre, les élèves auront le choix entre la broderie Glazig ou le perlage à l'aiguille.

Renseignements et inscriptions au 02.98.95.23.66 ou sur le site :

<https://www.pascaljaouen.com/cours/detailsCours/19>



Les marcheurs du dimanche

Lors de la dernière journée citoyenne des bénévoles ont nettoyé toutes les fontaines et tous les lavoirs de Lanvéoc.

Les Marcheurs du Dimanche ont décidé de les mettre en valeur par la création au départ d'un sentier piétonnier de randonnée appelé le circuit des Lavandières partant de la Maison Blanche pour visiter les fontaines et lavoirs de Bodsand, Kernaval, Saint Efflez, Luguniat, Le Grand Launay et Kersimon.

Un deuxième chantier suivra ultérieurement vers Pen ar Vir. Un topo guide gratuit sera créé et disponible en Mairie, la date vous sera précisé ultérieurement au début de l'été.

L'association des plaisanciers remet chaque année depuis 2020, un chèque pour soutenir la SNSM, représentant un don de 500€ équivalent en moyenne à 5€ par adhérent. Cette remise s'est déroulée le vendredi 28 janvier 2022 au carré des plaisanciers.

L'assemblée générale 2022 a lieu encore cette année à huis clos le 23 février au domicile du président en présence de 5 membres du bureau de l'association, en raison de la crise sanitaire en cours.

Les tarifs de location des bouées pour l'année 2022 ont été validés en conseil municipal du 20 décembre 2021 soit 200€ pour un mouillage d'avril à octobre, 40€ à la semaine pour les Lanvéociens, 60 € à la semaine pour les extérieurs à Lanvéoc, 15€ la nuitée sur bouée d'accueil.

Il reste quelques mouillages disponibles, toute demande de renseignements sur le site du collectif des associations ou par mail à l'adresse suivante: plaisanciers.lanveoc@gmail.com

La remise des bouées sur le plan d'eau devrait avoir lieu fin mars, La nouveauté 2022 sera sur le plan de mouillages qui verra les bouées attribuées par taille de bateau et le remplacement de 24 bouées usagées par l'achat de bouées neuves.

Les 3 et 4 avril est attendue au mouillage à la cale de Lanvéoc une petite association de voile (VAP - Voile-Aviron dans les Pertuis) de la Rochelle : 6 ou 7 petits bateaux de 5/6 mètres.

Les 23 et 24 juin nous recevons l'association VAG pour un raid voiles avirons soit environ 30 bateaux et une cinquantaine de personnes.

Manifestations prévues cette année :

- 26/28 mai : GPEN aide aux repas des équipages.

- 21 mai : journée citoyenne, travaux sur la cale.

- 13 juillet : Fête de la mer, vieux gréements, puces de mer et artisanat, danses bretonnes, animations etc....

- 31 juillet et 1^{er} août : Pardon de Lanvéoc avec un char des plaisanciers.

- 14 août Fête des plaisanciers, concours de pêche.

- 19 novembre : Loto

Si vous n'êtes pas plaisancier de l'association, demandez en mairie pour la mise de bateau sur le parking de l'espace nautique en port à sec.



Arts et Loisirs - concours de puzzle

La 31ème édition du concours de puzzle organisé par l'association Arts s'est déroulé à la maison des associations de Lanvéoc le mercredi 9 février pour les qualifications et la finale a eu lieu le samedi 12 février. Ce concours s'adresse aux enfants à partir de 5 ans et aux adolescents et adultes. Ils sont répartis en quatre groupes en fonction de l'âge et la difficulté des puzzles est adaptée. Tous les finalistes, au nombre de 17, ont été récompensés. Raymond Saget, conseiller municipal délégué aux associations a remis une coupe offerte par la mairie au premier de chaque groupe.

Classement :

Groupe A (les plus jeunes) : 1^{ère} Anaëlle Bervas - 2^{ème} Zanako Moalic - 3^{ème} Joséphine Habib - 4^{ème} Yaëlle Leverage.

Groupe B : 1^{er} William Lamoureux - 2^{ème} Emma Bezançon - 3^{ème} Léane Leverage - 4^{ème} Tom Bonizec - 5^{ème} Juliette Habib.

Groupe C : 1^{er} Mathis Blin - 2^{ème} Adrien Habib - 3^{ème} Alexis Baillet.

Groupe D : 1^{ère} Maël Corre - 2^{ème} Kérian Koehl - 3^{ème} Gaëlle Monfort - 4^{ème} Pauline Asselin - 5^{ème} Marianne Leverage.



Tous les finalistes avec Jacqueline Calonnec la présidente de l'association et Yvette Mariana chargée de l'organisation



Félicitation à l'équipe fanion de Lanvéoc Sports !

Même si l'équipe s'est inclinée à domicile en 32^e de finale de la Coupe de Bretagne (1 - 3), il faut saluer la performance réalisée par les joueurs de Lanvéoc devant Perros Louannec (équipe de R2) dans un match qui s'est déroulé dans les conditions particulièrement difficiles... Un grand bravo à Lanvéoc Sports !

Vie culturelle



150 ans de la commune :

Si vous souhaitez participer aux préparatifs des festivités, une réunion de travail est prévue le jeudi 17 mars à 18h30 à la mairie.



On était que deux
Compagnie Non Obsolète

Spectacle proposé par l'association Jour de Fête

Samedi 12 mars 2022 à 20h30

Salle polyvalente de Lanvéoc
Théâtre Tout public, à partir de 12 ans

TP : 8,50€/TR : 6,50€

Avec l'aide de la municipalité de Lanvéoc et du conseil départemental - Association Jour de fête- licence 3-1018997

contact et réservation : association.jourdefete@orange.fr / 06.95.93.19.91

LANVÉOC

SALLE POLYVALENTE (sous l'école)

LUNDI 18 AVRIL 2022



Pour les enfants de 3 à 12 ans

Inscriptions de 14 h 00 à 15 h 00

Ramassage des œufs de 15 h 00 à 16 h 15

Participation 3 € - goûter inclus

Les enfants seront récompensés d'un sachet de chocolats

Prévoir des bottes et un panier

Les œufs sont cachés



On les a tous trouvés



Organisée par l'association Arts et Loisirs
Renseignements au 06.45.64.03.41



**« VAS-Y MOLLO » « VAS-Y FRANKO » - GRATUIT Activité :
Marche avec bâtons**

Séances animées par un professeur d'activités physiques adaptées

A partir du mardi 3 mai 2022 de 9h30 à 10h30 (marche dynamique « Franko ») et 11h à 12h (marche douce « Mollo »)

Ensuite les 10, 17, 24, 31 mai et 7, 14 et 21 juin 2022.

12 personnes maximum par groupe.

Les inscriptions se feront en mairie courant avril. Informations par voie d'affichage (commerces et Mairie) et par voie de presse.

Infos utiles

Recherche de bénévoles sur les permanences numériques

« Vous souhaitez accompagner les usagers dans l'utilisation des outils numériques au quotidien ? »

L'ULAMIR, centre social, cherche à développer son équipe de bénévoles sur les permanences numériques de Lanvéoc. Vous vous sentez « à l'aise » avec différents outils numériques ? (mail, applications, pc, tablette, etc.). Nous vous proposons de partager vos connaissances et votre savoir-faire en accompagnant les participants aux permanences numériques dans leurs utilisations du numérique au quotidien.

Renseignements auprès du centre social ULAMIR de Crozon 02.98.27.01.68



SERVICE SOCIAL MARITIME

Les permanences du service social maritime pour les marins du commerce et de la pêche ont lieu :

Le lundi de 14h à 16h

Le mercredi de 9h à 12h

Uniquement sur rendez-vous

Au Pôle social maritime, 45 quai de la Douane (port de commerce)

29200 BREST

Pour prendre rendez-vous et pour toute information sur les autres lieux de permanences, contacter le bureau de Brest au 02 98 43 44 93.



Jeudi 14 et vendredi 15 avril
Espace Nautique de Lanvéoc
de 8h30 à 13h



Les vendredis de mars

L'affineur de fromage, les coquillages, les légumes, les champignons, les miels, les pruneaux, les tisanes, les pizzas, le rémouleur (4 - 18), le réparateur d'électroménager, les volailles, la viande au détail, les confitures, bières vins, le réparateur de vélos (le 11)

Les vendredis d'avril

Les légumes, les volailles, la viande au détail, l'affineur de fromage, les coquillages, les champignons, les miels, les tisanes, les pizzas, les pruneaux, le rémouleur (1^{er} - 15 et 29) le réparateur d'électroménager, le réparateur de vélos (le 8)

NOUVEL ARTISAN À LANVEOC



Horaires de la bibliothèque

Mardi de 16h30 à 18h30

Mercredi de 16h30 à 18h30

Vendredi de 16h30 à 18h30

Samedi de 10h00 à 12h00



Collecte de bouchons

Deux bonnes actions en un geste ! Recyclez tous vos bouchons en plastique en les déposant pour l'association « 1 bouchon 1 sourire » qui vient en aide aux enfants handicapés et renforce leurs activités et liens sociaux. **Lieux de dépôt à Lanvéoc** : École, Boulangerie « A l'Atelier du Pain », à « l'épicerie de Lanvo » et au n°33 de la rue de l'Aviation.



Téléphone : 02.98.27.50.21

Télécopie : 02.98.27.57.89

Courrier : mairie@lanveoc.com

Site : www.lanveoc.com

Directrice de la publication : Christine Lastennet, Maire de Lanvéoc. Rédacteurs : conseillers municipaux, personnel municipal, associations contributrices. Photos : mairie et associations concernées, DLF by Erwan, Mise en page : Rozenn Gendron. Impression : les éditions Buissonnières 35, rue Pors Aor BP33 29160 Crozon

A.D.M.R Aide à Domicile.

02.98.73.90.39 - Sur rendez-vous

AD 29 Aide à domicile. De 8h à 12h le lundi, mardi, jeudi et vendredi et sur rendez-vous le lundi de 14h à 18h 02.98.26.29.46

RAPAM : Accueil avec ou sans rdv à rapam@comcom-crozon.bzh

Secours populaire 38, rue de la Marne, Crozon - 02.98.26.23.82

Stade municipal 02.98.27.57.62

Garderie municipale et ALSH

02.98.27.51.67

Cantine

02.98.27.57.22

Quest-France Aurore Perena 06.65.32.42.44

Le Télégramme Camille Mathy 06.23.37.54.59

Ulamir résidence du Cré à Crozon 02.98.27.01.68

Conciliateur de justice

Bruno Bournigault 06.43.12.57.04

Urgences

Pompiers : 18 - SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Appel d'urgence : 112 (d'un portable)
Cross Corsen : 02.98.89.31.31
canal VHF : channel 16

Médecins

D. GRIFFO : 02.98.27.51.61

M. TOQUER : 02.98.27.57.33

Cabinets Infirmières

J. BIGNARD, I. MIORCEC 02.98.27.57.54
OU 07.88.37.86.41

C. HERROU, N. DUPUIS, V. NEROLI
07.89.25.70.98

Dentiste

P. GAGNARD : 02.98.27.51.62

Pharmacie

BUTYN-LE ROUX : 02.98.27.50.49

Service de garde : 32.37

Kinés, ostéopathes diplômés

G. & Y. BINET : 02.98.27.58.18

P. KERAUDREN : 02.98.27.58.18

Ostéopathe

C. ADAM : 06.27.23.46.46

Activ'Taxi

02.98.16.61.56

Presqu'île Assistance

02.98.26.26.26

CG TAXI

06.33.72.06.64 ou 02.98.27.52.87